

Edito

En ce début d'année, période de vœux et de bonnes résolutions, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour tenter de convaincre et de motiver plus d'adhérents à rejoindre les instances dirigeantes du Foyer Laïque.

En parcourant ce journal, vous serez surpris par la richesse et la diversité des projets et initiatives menées en 2005. En nous aidant à les faire vivre au Foyer Laïque, vous participerez à la construction d'une société préoccupée de solidarité et de réduction des inégalités.

Notre association n'est ni un club sportif, ni un super centre de loisirs, mais plutôt un vaste espace de liberté devant permettre à chacun de concrétiser ses projets, de s'épanouir physiquement et intellectuellement.

L'activité militante bénévole vit et s'enrichit de toutes les participations aussi modestes puissent-elles paraître.

Ainsi, en acceptant de prendre des responsabilités dans votre section de pratique, en invertissant votre énergie dans un groupe de travail ou au Comité Directeur du Foyer Laïque, c'est vous-même et tout le groupe que vous enrichissez.



Le Bureau et le Comité Directeur
vous souhaitent une bonne année 2005

Solidarité avec toutes les victimes

Bien sûr, le drame qui se déroule en Asie du sud est intolérable et ne peut laisser indifférent ! L'énorme élan de solidarité - aussi médiatisé que le tsunami - est à saluer - même si celle des états est « politiquement correcte » et va vers la sur enchère !

Appeler à la solidarité bien sûr face à un tel drame est de notre responsabilité mais le plus important sera d'être **attentif et vigilant** à ce qui se passera demain, c'est-à-dire être critique par rapport à ce qui nous est dit et montré...

Ne pas oublier que d'autres désastres touchent d'autres peuples dans le monde, les autres enfants en danger dans le monde... mais cela n'est pas médiatisé...

Soutenir encore et toujours les associations qui sont sur le terrain aujourd'hui ! Soutenir celles qui le seront demain... pour que chacun retrouve le minimum de ce à quoi chaque être humain a droit - dans le respect des droits de l'homme et dans celui des droits des enfant - et ce partout dans le monde

Notre responsabilité citoyenne est là aussi !

SOMMAIRE

Edito

Actualités

La vie des sections sportives

Les activités socioculturelles

**Le Centre des Loisirs
vu par les enfants**

Centenaire de la Loi 1905

Un peu d'histoire...en 1965

Ca se discute

Commémoration de la loi de 1905

Le Foyer, comme bon nombre d'associations laïques brestoises, va célébrer le centenaire de la Loi de séparation des églises et de l'état.

Nous avons souhaité organiser cela sur une semaine du 4 au 10 avril 2005 ; une semaine riche en rendez-vous et en manifestations :

- le mardi 5 : soirée théâtre
le mercredi 6 : le centre des Loisirs ouvert à tous
le jeudi 7 : récital de chansons
le vendredi 8 : expo poterie et inauguration de la fresque murale
Le samedi 9 : Assemblée Générale et journée d'animation.

Toutes les bonnes volontés et les idées sont les bienvenues, informations à l'accueil.

Un numéro spécial de la lettre du Foyer sortira au printemps sur la Loi de 1905.

Les dates à retenir

Pot de début d'année le 14 janvier à 18h30

Comités Directeurs 3 février, 10 mars, 12 mai, 16 juin

Soirée débat éducation, compétition le 7 février 18h30

Séjour ski ados du 11 au 20 février à Aussois

Centre de loisirs vacances scolaires du 14 au 25 février

Séjour ski adultes du 12 au 19 mars au Grand Bornand

Semaine de célébration de la loi de 1905 du 4 au 10 avril

Assemblée Générale le samedi 9 avril

Séjour omnisport à Camaret du 18 au 23 avril.

Centre de loisirs vacances scolaires du 18 au 29 avril

Le Tennis de table, se remet à table

La section a vu ses effectifs amplifiés depuis l'an dernier, en effet de 2 joueurs elle est passée à 12 joueurs.

La saison dernière l'activité était uniquement de loisir, elle est renforcée cette année par une partie en compétition.

Les jeux en loisirs ont lieu le mardi de 14 h à 17 h et le jeudi de 20 h à 22 h.

Le groupe du mardi après-midi voudrait bien s'étoffer.

Toutes les personnes voulant échanger quelques balles sont les bien venues.



Une formation en championnat FSGT a été engagée. A ce jour les résultats sont satisfaisants. Voici quelques uns de nos palmarès :

- 7 à 3 contre Porspoder, - match nul contre l'AS2,
- 6 à 4 contre l'ASMCB2.

D'autre part nous avons été vainqueurs du tournoi de la commission FSGT.

Il se pourrait que l'an prochain une deuxième équipe soit engagée.

Volley : une équipe de star et ça repart !



En effet, notre section Volley du Foyer Laïque reprend la saison sur les chapeaux de roues.

Notre équipe mixte se compose d'un melting pot de nationalités, d'âges, de professions et de niveaux. La variété est donc de mise !

Le « Volley Académie » est entraîné par notre « gourou » Claude (Ancien N2 et FSGT), grand philosophe de la manchette sans trou, et du concept de la passe à 10 doigts qui ne s'écrase pas lamentablement sur votre nez !

Sous l'« aura » de l'excellent Claude, la technique est un moment crucial de l'entraînement car tous les niveaux sont présents et la tâche compliquée par un manque d'effectif évident. Malgré tout, « on mouille le maillot » et on rigole bien.

Le Volley est pour toute notre équipe un grand moment de détente, de sport et de plaisir.

Alors, comme le jeudi, il n'y a rien à la télé, ON VOUS ATTEND ! Et pour reprendre une expression en vogue :

« le Volley c'est que du bonheur! »

Morgane pour toute l'équipe.

Vive le sport avec le Multisport

Cette année encore, le Foyer laïque de Saint-Marc propose son activité multisports aux enfants inscrits au mercredi ou à la séquence.

Licence en poche, les enfants se retrouvent le mercredi, de 13 h 30 à 14 h 45 pour goûter aux joies des différentes disciplines. Badminton, handball, basket, football, tennis, base-ball, etc.... les joies se succèdent de progression en petits jeux dans une ambiance assurément ludique.

L'objectif n'est pas d'axer ce moment sur la compétition mais bien sûr, sur la découverte de sports que les enfants ne pourraient peut-être pas tester s'ils étaient dans une section spécifique.

Imprégné du travail de Samir, Thomas assure depuis octobre dernier la continuité de la section.

Si cela vous intéresse vous pouvez prendre contact avec l'accueil du foyer ou directement auprès de Thomas.



Le Tennis, une ancienne section

Un rappel sur la section tennis qui a été créée en 1972, lors de déménagement du patro, rue de Verdun aux nouveaux locaux de Kérisbian.

Cette section sportive, la plus ancienne après le basket, a été lancée par notre collègue Claude, bien connu dans le milieu sportif brestois (Office des Sports de la Ville de Brest). Depuis sa création, trois joueurs pratiquent toujours leur sport favori, Jean-Yves, André et Jean-Pierre.

La saison 2004/2005 a repris tranquillement, avec un effectif stable d'une quinzaine de licenciés dont une jeune femme.

Les deux équipes évoluent en championnat FSGT, avec une rencontre tous les quinze jours. Après un début de saison difficile, l'équipe 1, qui est montée d'un niveau cette saison, a remporté son premier match. L'équipe 2, qui évolue un groupe au-dessous, se situe au milieu du classement.

Les effectifs étant un peu justes, la section recrute des joueurs pratiquant déjà en dilettante.



En fin de saison un tournoi interne est organisé, et ouvert à tous les adhérents du Foyer, avis aux amateurs !!!

Gilbert

LES SECTIONS SPORTIVES

Ca marche avec la randonnée

La section randonnée attire de plus en plus de marcheurs. Cette saison nous sommes 81 inscrits à comparer aux 61 de la saison dernière.

Cette augmentation du nombre d'inscrits n'est pas surprenante car c'est une très bonne activité de plein air qui permet de se maintenir en condition physique.

C'est aussi une activité qui est recherchée pour sa convivialité. En ce qui nous concerne, l'objectif c'est que chacun puisse marcher à son rythme et se sentir bien au sein du groupe de marcheurs. Nous veillons à ce que ces points soient respectés en permanence.

Nous organisons des sorties le mardi après-midi et le dimanche. Pour ce dernier jour les randonnées sont programmées sur un cycle de trois randonnées suivi d'un dimanche de libre.

D'autre part, à partir du printemps et jusqu'à l'automne, en dehors de l'été où il n'y a pas de randonnée, nous faisons des marches sur une journée le dimanche.

En plus de ces sorties nous organisons cette saison deux séjours de randonnées :

- une semaine dans le Cantal du 30 avril au 8 mai 2005,
- un week-end à Dinan les 4 et 5 juin 2005.



D'ici là nous aurons parcouru beaucoup de kilomètres à travers les sentiers de randonnée du Finistère.

Bonne année à tous,
Jean- Jacques



LES ACTIVITES CULTURELLES

Objectif : Photo !

Depuis la rentrée 2004, le «labo photo» du Foyer prend un nouvel élan ! En effet, jusqu'alors occupé par des connaisseurs, celui-ci était exploité de façon individuelle.

Depuis septembre, et grâce à l'engagement d'une bénévole expérimentée qui a accepté de partager son savoir, il est désormais accessible aux plus novices en la matière.



Ceci
est
un
essai

Deux groupes se sont donc organisés en fonction du niveau de chacun. Un groupe de débutants s'est mis en place aidé par Birgit et se réunit actuellement un lundi sur deux. En outre, le bouche à oreille portant ses fruits, un second groupe, plus averti, s'est organisé afin de se retrouver en journée.

Ainsi, lumières rouges et agrandisseurs se voient régulièrement sollicités par des gens motivés, animés par une même passion. Au final la recette est simple, un zeste d'envie, quelques grammes de projets, un soupçon de motivation et nous l'espérons, de belles photos.

Les débuts prometteurs des saltimbanques.

Depuis le mois de septembre, tous les mardis de 20H30 à 22H30, en alternance dans la salle audiovisuelle et dans la salle du CD au foyer, un petit groupe soudé de six apprentis comédiens se réunissent autour de Mikaël dans une très bonne ambiance où l'humour est de rigueur !

Les 19 et 20 mars, les artistes se retrouveront pour un week-end théâtre dans un gîte pour finaliser leur première création

A l'occasion du centenaire de la loi 1905, les saltimbanques présenteront quelques scénettes remplies d'humour afin de contribuer à la fête.

Notre première tournée débutera le mardi 5 avril 2005 à la salle audiovisuelle de Kerisbian. Puis s'en suivra d'autres représentations début juin au PL du Pilier Rouge, au Foyer d'adultes handicapés de Kervallon, à l'hôpital Morvan et à la maison d'arrêt de l'Hermitage



Au rendez-vous des anciennes

Tous les mardis et jeudis de 14H à 17H, 14 femmes de 72 à 94 ans se retrouvent pour partager leur passion.

Le mardi, elles jouent dominos; le jeudi, c'est jeux de cartes ou des parties de dominos.

Une fois tous les deux mois, elles font un repas à la résidence Saint-Marc, lors des anniversaires un goûter amélioré est prévu et en fin d'année, elles participent toutes à un repas amélioré.

Chaque séance se passe dans la bonne humeur, et se termine par un goûter. Parfois, des rencontres sont prévues entre elles et les enfants du centre de loisirs.



Poterie, réalisation des objets

Déjà on a de la terre, après une planche, un rouleau et des bases. Après on prend un modèle, on étale la terre, et on pose le modèle sur la terre.

Après avec un crayon, on trace le contour. Puis avec un cutter, on coupe, on fait des dessins dessus et après on cuit. Et au résultat on a un bel objet bien cuit.

Un mercredi après-midi au foyer

Au début tous les enfants vont s'inscrire sur le tableau et on dit ce que l'on veut faire. Après on va aux activités, et après la 2ème heure, on va au goûter et on va à la 3ème heure.

Les enfants peuvent choisir entre : Arbre à mots, poterie, modélisme, origami, gym, multisports, basket, boxe, grands jeux, reporter, art floral, jeux de société, théâtre, planète sciences, foot, jeux en bois.

L'origami, j'adore

L'origami est la discipline japonaise du pliage en papier. Au foyer laïque de Saint Marc, le mercredi après-midi Dédé nous transmet sa passion.

Il nous apprend à faire des bijoux japonais, sapin de Noël, animaux et surtout de superbes avions d'époques.

J'adore cela car c'est impressionnant de voir, au départ, une simple feuille de papier se transformer en tant de belles choses.



Spécial remerciements

Cette page a été réalisée par Laïs, Vilévane et Raphaëlle de l'atelier « les super reporters » du Centre des Loisirs ainsi que par Thibaut.

Le forum des sciences

Nous sommes allés dans un seul stand et le photographe nous a photographiés.

Après, nous avons commencé les expériences. Les 5 et 6 ans étaient invités aux sciences.

Nous avons utilisé du bicarbonate, du vinaigre et nous avons fait d'autres expériences sur l'air, l'eau et l'électricité.

Les ballons se gonflaient grâce à l'action du vinaigre sur le bicarbonate. Nous avons fait une autre expérience avec de l'eau, du poivre et du savon. On mettait du savon sur notre doigt et le poivre s'écartait.

C'était magique !

Dézépiens

Le matin, l'association est venue montrer des jeux en bois. Les enfants ont joué toute la matinée avec le maxi flitzer, le Général, le Carom et bien d'autres.

Depuis, les enfants du foyer construisent plein de jeux eux-mêmes...

Vive la ludothèque alternative !



Séjour Omnisport de Camaret du 18 au 23 avril 2005

Comme chaque année le Foyer propose à tous les enfants un séjour pour découvrir de nouvelles activités, pratiquer du sport et vivre une semaine d'aventures ensemble. Les inscriptions sont ouvertes à l'accueil, qu'on se le dise...

Pour assurer l'organisation de ce séjour le Foyer fait appel à toutes les bonnes volontés pour encadrer les activités sportives, participer à la vie quotidienne, animer des temps de jeux ou des veillées ou « simplement » accompagner les enfants.

Dis maman c'est quoi cette loi de 1905 ?

C'est une loi qui sépare l'Église de l'État. En 1801 un concordat (accord entre le pape et un gouvernement à propos d'affaires religieuses) établit le catholicisme, la religion de la France, l'Église étant subventionnée par l'état qui nomme les prêtres et les évêques. Mais avec l'arrivée au pouvoir en 1902 d'Émile COMBES, un fanatique antireligieux, les relations de l'état avec le Saint Siège sont rompues.

En 1904 Émile COMBES dépose un projet de loi très antireligieux, mais après son reversement la machine est en marche. Le nouveau gouvernement par l'intermédiaire du rapporteur Aristide BRIAND fait promulguer le 11 décembre 1905 un texte de loi avec diplomatie, des débats réunissant les deux parties, les religieux et les antireligieux. Cette loi ayant pour but de restaurer la paix civile.

Depuis les gens sont libres de choisir leur religion, et les cultes doivent se subventionner eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs fidèles. Cette loi interdit aussi toutes formes de discriminations religieuses.

Depuis ce jour, mon enfant, tu es dans un état laïque.

Mais que nous dit réellement la loi ?

- «La République assure la liberté de conscience» (ART. 1)
- «La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte» (ART. 2)

Un amendement est adopté à une courte majorité : il prévoit - «des dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes» dans les écoles, collèges, lycées, casernes, hôpitaux.

- «Les symboles (signes) et emblèmes religieux sont interdits sur les monuments publics ou en «quelque emplacement public que ce soit». (Art 28)

Il y a eu aussi des propositions pour changer le nom des fêtes catholiques, mais qui ne seront pas retenus :
Ascension = fête des fleurs - Toussaint = fête du souvenir...

Ces rappels semblent nous ramener un siècle en arrière, pourtant l'histoire nous rattrape. Aujourd'hui la laïcité de l'État est toujours d'actualité.

Le financement d'établissements d'enseignements privés (souvent confessionnels) par des fonds publics existe :

L'article 28 traitant des signes, symboles et emblèmes religieux n'est-il pas sur le devant de la scène ? Où commence l'emblème ? Où finit-il ?

Les Musulmanes voilées vont-elles remplacer aujourd'hui les statues et autres crucifix qui faisaient tant enrager Briand ?

Cent ans après la loi, le débat entre laïcs et cléricaux n'est toujours pas clos. Il faut discuter, échanger, bref, revenir aux sources :

« laïcité : ce qui appartient au peuple »

En 1965 : le Foyer créa un événement

22 mai 1965 Le Télégramme consacre une pleine page dont deux grandes photos à un article intitulé « EVENEMENT SANS PRECEDENT A BREST » le foyer laïque de Saint Marc vient de créer « UNE ECOLE D 'INITIATION AUX SPORTS ».

Les sous titres sont éloquentes « un projet qui remonte à de longs mois » 105 enfants inscrits, pas de spécialisation mais un travail en profondeur, un événement digne d'intérêt.

Le journaliste nous rapporte que cette création intervenue le 19 mars résulte d'une conjonction entre l'aménagement du terrain de la rue de Tunisie obtenu après des actions conjuguées du foyer, de l'école et des parents d'élèves d'une part et une impulsion donnée par la FSGT d'autre part(1).

Les acteurs sont C. VERVEUR Vice-président du foyer, M. LE BRAS directeur de l' école, R. MAUBIAN secrétaire de la Commission sportive du foyer et secrétaire du comité départemental FSGT et les animateurs C. STEPHAN instituteur et basketteur secondé par trois jeunes P. ABILY, M. LE DUFF, R. THOMAS.

Cet événement sera suivi de créations identiques dans 8 autres patros et clubs d'entreprises. Cela créera des besoins de formations qui donneront lieu à des stages annuels d'une semaine au niveau départemental.

Le premier de ces stages,organisé en relation avec les stages M BAQUET (2) se tiendra aussi à St Marc au cours de la première semaine des vacances de Pâques en 1968 . D'autres suivront à Santec, Scaer, Le Guilvinec.



1. Pour ceux qui souhaitent en savoir plus il est possible de se procurer au Foyer : une copie de l'article, une copie de trois documents réalisés par R.MAUBIAN sur le cas du Foyer (1945.1953) (1965.1975), sur le cas du Foyer et du FINISTERE.

2. Un livre vient de paraître à propos des stages Maurice Baquet le FLSM y est évoqué. Il sera possible de se le procurer à l'occasion de la conférence débat ou au Foyer.

Réinventer l'imagination militante

Nous vivons une période où la diversification et la diffusion d'activités Socioculturelles, sportives n'ont jamais connu une telle ampleur. Cela n'empêche pas que la société devient de plus en plus inégalitaire et que la précarisation gagne du terrain.

Pour faire oublier cette réalité, ou tout au moins la faire passer pour fatale, les anciens premiers de la classe qui gouvernent, ont choisi pour stratégie de faire oublier l'histoire : celle du siècle des lumières, de la Révolution de 1789, de la Commune ou celle plus récente des conquêtes du Front Populaire et de la Libération avec le Conseil National de la Résistance.

C'est le sens des deux logiques mises en œuvre : le (grand divertissement) par télé interposée et la place faite aux religions.

Avec la politique des « dispositifs » cela conduit à l'affaiblissement des valeurs éducatives de l'éducation populaire et de l'omnisports. Nous les subissons au foyer comme dans presque toutes les grandes associations.

Mais l'histoire c'est aussi celle des luttes, de l'inacceptation par les citoyens habitants de la cité de ce qu'on leur présente comme seules solutions possibles : ce sont les innovations, les résistances, ce que chacun fait au quotidien...

Aujourd'hui c'est ce qui fait l'objet des groupes de réflexion ou d'action qui se sont constitués au niveau local, tel le groupe éducation populaire et omnisports.

L'initiative départementale du C.A.J.E.P 29 est comme au niveau national le groupe des 20 ou le mouvement des Assises Nationales du sport qui vient de rassembler 519 militants pendant 3 jours à Nantes.

C'est aussi le cas des initiatives dont le foyer est à l'origine à l'occasion des deux anniversaires : celui des 70 ans de la FSGT et celui du centenaire de la loi de 1905.

Elles relèvent d'une logique opposée à celle de l'oubli : élucider, débattre pour mieux comprendre et aussi s'armer mieux pour redonner du sens à l'animation des pratiques de terrain comme de la vie associative. Tel est l'enjeu de la participation comme en témoignent les deux informations.

ça se discute...



des innovations sont possibles...



Lundi 7 février : un événement à ne pas manquer

Avec le comité FSGT, le Foyer est à l'initiative de la conférence débat qui va se tenir le 7 février prochain, salle des conférences de la mairie, sur le thème « Compétition et Éducation ».

L'événement est placé sous le signe des 70 ans de la FSGT, mais il s'agit d'abord d'un thème d'Actualité, qui concerne les animateurs, éducateurs et dirigeants, les enseignants, les parents. En un mot tous ceux qui s'interrogent sur les processus en cours et sur l'avenir du sport associatif éducatif comme sur celui de l'éducation populaire.

Les processus en cours c'est, d'un côté le développement de la précarisation et de l'autre la loi de la médiatisation et de la commercialisation. La logique du divertissement prend le pas sur celle de la culture : l'olympisme devient une valeur dépassée et on remet en avant une idée contre laquelle le Foyer a dû se battre dans les années 50 : le sport, les activités socioculturelles sont en eux-mêmes porteurs de bienfaits qu'il suffit de consommer pour en tirer des progrès.

Face à cette évolution, comme l'écrit Franck Le Page chercheur et militant de l'éducation populaire, qui sera un des intervenants du débat, le mot compétition peut-il aujourd'hui avoir le même sens que dans les années 1960 ? Tandis que le généticien Albert Jacquard a dû annuler pour raison de santé sa participation nous dit qu'avec les transformations intérieures au cours du siècle l'aventure humaine a changé de sens.

Le récent rassemblement des jeunes basketteurs et basketteuses UFOLEP et FSGT organisé par le Foyer, le foot à 5 FSGT sans arbitre, le championnat de basket mixte montrent que des innovations sont possibles. Pour poursuivre dans cette voie, il s'agit de mieux comprendre ces questions de sens et de s'armer mieux, que l'on soit bénévole ou professionnel, que l'on soit dans le sport de compétition, dans les activités socioculturelles ou encore préoccupés par l'école.

C'est l'objet de cette conférence débat dont nous rappelons les intervenants : Yvon LEZIART sociologue et professeur universitaire, René MOUSTARD ancien président de la FSGT et Franck Le Page auteur du rapport ministériel sur l'éducation populaire.

Nous invitons tous les acteurs du Foyer à se mobiliser pour participer à ce rendez-vous et à mobiliser autour d'eux.